

**République Fédérale d'Allemagne**

**Conférence sur la Biodiversité**

*Bonn du 12 au 16 mai 2008*

*Communication sur le thème :*

**Le combat contre les OGM : les initiatives de la  
Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin  
(LDCB)**



**Romain Abilé HOUEHOU**

Président de la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB)  
Membre de l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications du Bénin

Adresse : Rue de l'IITA, immeuble Agence de presse "Proximités"

02 BP : 1112 Cotonou, République du Bénin

Tél : +229 21 35 24 58 Fax : +229 21 38 28 73 Gsm : +229 95 95 51 90

Email : [contact@ldcb.org](mailto:contact@ldcb.org) Site web : [www.ldcb.org](http://www.ldcb.org)

## Introduction

---

Selon la définition de la Commission de l'éthique de la science et de la technologie du Québec, un organisme génétiquement modifié (OGM) est « un microorganisme, une plante ou un animal dont le patrimoine génétique a été modifié par génie génétique pour lui attribuer des caractéristiques qu'il ne possède pas du tout ou qu'il possède déjà, mais à un degré jugé insatisfaisant à son état naturel, ou pour lui enlever ou atténuer certaines caractéristiques jugées indésirables »

Ainsi, un OGM, est un être vivant dont le matériel génétique a subi une transformation spécifique par la méthode appelée transgénèse.

Les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) se répandent comme du pollen par grand vent... Ils sont imperceptibles.

Les crises successives vécues dans le domaine de l'alimentation ces dernières décennies ont eu pour effet d'ébranler la confiance de la population. En effet, les risques liés à la production, la commercialisation et la consommation des produits transgéniques ne sont pas encore définitivement cernés, ce qui génère et accentue la méfiance voire l'hostilité des consommateurs du monde entier.

Ces organismes génétiquement modifiés constituent depuis des décennies un sujet de préoccupations et de controverses au plan international.

Dans les pays en développement, le débat démocratique sur la question n'existe pas encore en raison de l'ignorance de la plupart des producteurs locaux et des consommateurs, mais aussi de la mise sous influence du monde scientifique.

Si les consommateurs des pays aussi développés comme le Canada se disent mal informés au sujet des OGM (68% des Québécois selon un sondage) qu'en est-il dans les pays sous-développés comme le Bénin ?

Cependant, le Bénin s'est impliqué dans ce débat planétaire avec l'intervention de certains organismes de droit privé (associations de consommateurs) comme la Ligue pour la Défense du consommateur au Bénin que nous avons l'honneur de diriger.

**« Le combat contre les OGM : les initiatives de la LDCB » est le thème du débat que je suis invité à introduire dans le cadre de la conférence sur la biodiversité à laquelle je voudrais remercier les organisateurs de nous avoir invité.**

Cette présentation nous permettra de faire l'état des lieux de la question au Bénin (I), de lever un coin de voile sur les initiatives conduites par la LDCB (II) et de resituer à nouveau le débat dans la crise alimentaire actuelle (III).

## I- Etat des lieux de la situation des OGM au Bénin

---

Dans la perspective de prendre le recul nécessaire sur la question, le gouvernement béninois a décrété le 06 Mars 2002 un moratoire de cinq ans sur "l'importation, la commercialisation et toute utilisation de produits OGM ou dérivés au Bénin".

Le moratoire a notamment prescrit certaines recommandations dont l'organisation de "tables rondes télévisées et radiodiffusées et un battage médiatique soutenu devant permettre à l'opinion publique d'être largement informée sur les OGM et d'exiger

l'étiquetage de produits pour renseigner les consommateurs sur leur teneur en produits OGM".

Dans le cadre de la mise en œuvre desdites recommandations, certaines structures publiques et des organisations de la société civile ont mené des activités d'information à l'endroit du grand public. On peut citer entre autres, l'Organisation Béninoise pour la Promotion de l'Agriculture Biologique (OBEPAB), l'Organisation des Femmes pour le Développement (OFEDI), le Réseau Jinukun, la Ligue pour la Défense du consommateur au Bénin (LDCB), la représentation de l'ONG GRAIN en Afrique francophone, le projet Growing Diversity en Afrique de l'Ouest, l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB), le Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique (CBRST).

Toutes ces actions conjuguées de certaines structures de la société civile béninoise ont eu pour résultat la ratification par l'Assemblée Nationale du protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la convention sur la diversité biologique le 12 juillet 2004.

Le gouvernement, par le biais du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme, a reçu en 2002 un financement du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour le pilotage d'un important projet. Ce projet arrivé à terme en 2005 devrait aboutir à la mise en place d'une législation relative aux OGM, d'un Comité National de Biosécurité et à la création d'un laboratoire central de biotechnologies modernes.

Ledit projet qui doit entre autres activités permettre de fixer les cadres réglementaires et institutionnels des biotechnologies et de la biosécurité au Bénin a eu les résultats ci-après :

- **l'élaboration de l'avant projet de loi relative à la sécurité biotechnologique moderne en mai 2004;**
- **l'adoption par le gouvernement du décret portant création, attributions et fonctionnement du comité national de biosécurité ;**

Depuis la signature de cet important texte (décret portant création du comité national de biosécurité) le 20 Mai 2004, l'arrêté interministériel devant consacrer de façon nominative les représentants des structures membres attend toujours d'être pris. Précisons que la LDCB serait retenue pour représenter les consommateurs au sein de ce Comité en raison de son engagement dans le combat contre les OGM au Bénin.

Globalement, au bout des cinq années de moratoire, le bilan est mitigé :

- le projet de loi relative à la sécurité biotechnologique moderne déposé à l'Assemblée nationale depuis plus de trois ans n'est toujours pas voté
- le Comité National de biosécurité n'est pas installé
- Le Bénin ne dispose pas encore d'un laboratoire central de biotechnologies modernes. Mais des financements seraient récemment obtenus de certains partenaires du Bénin pour la mise en place de cette infrastructure.
- Les enjeux des OGM n'est pas encore perçus par la majorité des consommateurs béninois.

Partant de ce constat et grâce au plaidoyer de la Coalition pour la reconduction du moratoire (un regroupement des OSC hostiles aux OGM et dont la LDCB est membre), les autorités gouvernementales viennent de prendre en mars 2008 un nouveau moratoire de cinq ans sur les OGM au Bénin.

La Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) qui est une organisation qui œuvre depuis sa création le 20 février 1998 pour une consommation durable n'est pas restée en marge de ce débat planétaire. En effet, elle a initié et conduit certaines activités en la matière

## **II- Les activités initiées et conduites par la LDCB**

En tant que défenseur des consommateurs, la LDCB a initié et réalisé un certain nombre d'activités dans son combat contre les OGM.

La première action phare menée par la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) est l'initiation et la mise en œuvre en 2004 du projet intitulé « Les OGM et la sécurité sanitaire des aliments au Bénin » financé par l'Organisation Internationale des Consommateurs (OIC) à travers son bureau pour l'Afrique. Ce projet a permis à la LDCB de mener certaines activités significatives à savoir :

- la réalisation d'une plaquette de sensibilisation sur les OGM intitulée « **les OGM en question !** ». Cette plaquette fut éditée et distribuée aussi bien aux consommateurs, aux institutions de l'Etat, aux ONG et aux partenaires au développement du Bénin.
- la rédaction et diffusion d'une lettre définissant la position de la LDCB sur les OGM. Cette lettre a été envoyée aux pouvoirs publics du Bénin (exécutif et législatif notamment).
- L'organisation le 24 mars 2004 d'un séminaire atelier d'information et de sensibilisation des Institutions de la République, des partenaires au développement, des agriculteurs, des commerçants sur la nécessité de réglementer l'importation des produits alimentaires transgéniques.

La bataille faisant toujours rage au plan international, il était important de poursuivre les actions d'information et de sensibilisation des consommateurs afin qu'ils aient toutes les connaissances nécessaires pour dire objectivement « Non aux OGM au Bénin » conformément au thème retenu par l'Organisation Internationale des Consommateurs (OIC) pour la célébration de la Journée Mondiale des Droits Consommateurs en 2005.

La deuxième activité de notre organisation est donc la campagne qu'elle a menée en 2005 sur le thème « Les consommateurs disent non aux OGM » à travers la publication d'affiches géantes (format publicitaire 4x3m) pendant des mois dans les principales villes du Bénin, la distribution d'affiches de format moyen (80cmx50cm) ainsi que l'organisation d'une conférence publique le 25 juin 2005 en partenariat institutionnel avec le réseau JINUKUN et la représentation francophone de l'ONG GRAIN.

Aussi, la LDCB a-t-elle, en collaboration avec la représentation francophone de l'ONG GRAIN célébré à travers une conférence publique le 07 Avril 2006, la Journée Internationale d'opposition collective aux OGM.

Par ailleurs, en tant qu'organisation foncièrement contre les OGM, la LDCB a-t-elle œuvré à la mise en place d'une Coalition devant faire un plaidoyer efficace en vue de la reconduction du moratoire qui est arrivé à terme le 05 mars 2007. Les multiples

actions de plaidoyer (séminaires, conférences publiques et de presse, signature de pétition, rencontres avec les autorités compétentes) menées aussi bien à l'endroit des ONG, de la presse que des pouvoirs publics pendant plus d'un an ont fini par payer : le gouvernement vient d'adopter par décret (mars 2008) un nouveau moratoire de cinq (05) ans sur les OGM au Bénin.

### **III- Les OGM à l'ère de la crise alimentaire**

Depuis l'avènement de la crise alimentaire qui secoue le monde entier, il y a plus d'1/3 de la population mondiale qui ne mange plus à sa fin, ceci à cause de la cherté des produits de 1<sup>ère</sup> nécessité. Cette crise, qui touche 78 Etats dans le monde dont la moitié sur le continent africain, a déjà provoqué ci et là des manifestations violentes souvent meurtrières.

Face à cet état de choses, les partisans des OGM profiteront de cette crise pour introduire sur le marché mondial certains produits qui ont subi des modifications génétiques tels que le Soja, le maïs, le riz, la patate douce, , l'arachide... Ils ne manqueront pas d'agiter l'idée selon laquelle, la crise actuelle est une crise de production et de productivité à laquelle les OGM pourront efficacement répondre. En effet, il n'est un secret pour personne que les partisans des OGM ont toujours vanté les avantages (hautes qualités productives, résistance aux herbicides et insecticides, longue durée de conservation, résistance aux maladies, à la sécheresse, à la salinité etc.) des semences transgéniques comparativement aux semences traditionnelles en faisant abstraction de tous les inconvénients ( perte de la diversité biologique, dépendance accrue des systèmes agricoles du sud vis-à-vis des grandes firmes occidentales, cherté des semences etc).

La crise alimentaire constituera également un prétexte pour les partisans des OGM pour violer le droit des paysans dont la capacité productive sera jugée faible pour faire face à l'actuelle crise alimentaire. Mais nous restons convaincus qu'une bonne politique agricole des Etats pourrait permettre de renforcer cette capacité productive des paysans pauvres en leur donnant la possibilité, sur des espaces assainis (maîtrise de l'eau, sols apprêtés) de produire abondamment avec des variétés améliorées à haut rendement qui ne sont pas des semences transgéniques.

De notre point de vue, les OGM ne constituent aucunement une opportunité dans le cadre de la présente crise alimentaire en raison de leurs risques potentiels ou avérés sur la santé. Des allergies en passant par la résistance aux antibiotiques, la liste des risques est longue et doit nous amener à agir avec beaucoup de circonspection quant à la consommation d'aliments contenant des OGM.

L'actuelle crise ouvre un nouveau champ de bataille entre partisans et adversaires des OGM. Cette menace qui plane sur les consommateurs et les agricultures des pays pauvres devra amener les dirigeants à trouver des solutions adéquates à la crise alimentaire pour éviter la consommation des produits transgéniques qui vont entraîner d'autres problèmes plus cruciaux à l'humanité.

Merci pour votre aimable attention

Je vous remercie.